

COMMUNE DE
CHAMP SUR DRAC
DEPARTEMENT
ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AOÛT 2017
N°63/2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT LE VINGT-HUIT AOUT,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 18 août 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. NIVON Jacques, Maire.

PRESENTS : M. Mmes NIVON J., CAILLAT G., CATTANI J.L., CERONI J., CHABANY S., CHAIB J., DIBON C., DIETRICH F., GALLEGO G., MANTONNIER D., MENDEZ M., MILET F., MILLET G., RIOU M., SANCHEZ D., VITINGER A., ZABONI S.

PROCURATION : HAMEL E. à GALLEGO G., ZANNI B. à CHABANY S.

EXCUSES : BARET E., LEGROS N.

ABSENTE : KOENIG S.

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Fabienne MILET est nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES 2017/2018 - TARIF HORAIRE DES INTERVENANTS EXTERIEURS

Dans le cadre de la mise en œuvre des temps d'activités périscolaires (TAP) la Commune est amenée à solliciter diverses associations ou entreprises afin de mettre en place un programme d'activités qui s'inscrit dans le projet éducatif territorial.

Afin de finaliser la signature des conventions et contrats entre la commune et les partenaires précités, il convient d'approuver les tarifs horaires par intervenant ci-après pour l'année 2017-2018 :

DANSE TRADITIONNELLE	30 €
MULTISPORTS (USJC RUGBY)	25 €
TENNIS (ACDC TENNIS)	35 €
TENNIS DE TABLE (CTT)	25 €
TWIRLING BATON (ENTENTE SPORTIVE TWIRLING CLAIX-CHAMP-JARRIE)	20 €

E. BARET, en tant que Président de l'association ACDC Tennis, n'a pas pris part au vote.

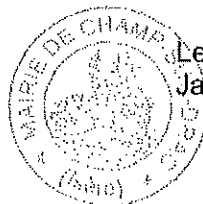
LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

APPROUVE les tarifs horaires précités concernant les différents intervenants retenus par la Commune dans le cadre des TAP.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 29 août 2017



Le Maire,
Jacques NIVON

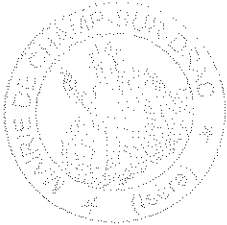
Envoyé en préfecture le 06/09/2017

Reçu en préfecture le 06/09/2017

Affiché le 1.9.2017 15:26

ID : 038-213800717-20170828-D170828_3-DE

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture
et de sa publication ou notification



Pineau